

Le No 2 de MAROLLARBRES MINI

Réponse à l'éditorial du maire – Juillet 2025

Dans son éditorial, notre maire dresse un bilan positif de son mandat, mettant en avant diverses réalisations et une volonté de transparence. Toutefois, plusieurs affirmations méritent d'être nuancées, car elles occultent des réalités vécues tout autrement par de nombreux Marollais.

Concertation ou information descendante ?

Le maire évoque la tenue de réunions publiques et d'ateliers, notamment dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme ou de projets d'aménagement. Mais dans les faits, plusieurs de ces réunions ont davantage relevé d'une information descendante que d'une véritable concertation.

Le cas emblématique reste celui de l'avenue Charles de Gaulle, où l'abattage des platanes adultes a été acté malgré l'opposition manifeste d'une large part de la population et même du Département de l'Essonne.

*Un sondage local, recueillant l'avis de 1 103 participants, a révélé que plus de 80 % d'entre eux s'opposaient à cet abattage. Ce résultat a été ignoré, puis contesté sans fondement, qualifié de «biaisé» uniquement parce qu'il contredisait une décision déjà prise. **Ce déni de démocratie locale reste un traumatisme pour beaucoup.***

Par ailleurs, à la proposition du collectif MarollArbres de participer à l'élaboration du nouveau Plan Local d'Urbanisme, il a été opposé une fin de non-recevoir.

Enfin, à plusieurs reprises, le maire a menacé ses contradicteurs de poursuites pour diffamation. Cela ne témoigne guère d'un climat propice à l'échange d'idées, ni d'une véritable ouverture à la concertation.

Environnement : un discours en décalage avec les actes

Il affirme vouloir lier « respect de l'environnement » et gestion rigoureuse. Pourtant, dans les faits, le bilan environnemental du mandat est préoccupant.

Concernant les platanes centenaires de l'avenue Charles de Gaulle, un premier diagnostic avait conclu à leur bon état général. Une seconde évaluation, sollicitée après coup auprès de la même entité, a étonnamment conclu que les travaux projetés endommageraient les racines et entraîneraient la mort des arbres, ce qui a permis d'obtenir l'accord de la DDT pour leur abattage. Cette démarche a fait suite à plusieurs mois de désinformation sur la supposée dangerosité des arbres.

*Toujours avenue Charles de Gaulle, **un quatorzième arbre a été abattu**, alors qu'il ne gênait aucunement les travaux.*

Le projet du secteur gare prévoit la destruction de boisement.

*Sur la **route d'Évry une centaine d'arbres adultes ont été abattus**, sans compensation et plusieurs arbres ont été taillés en tête de chat, une méthode désavouée par les professionnels du paysage car néfaste à la santé des arbres.*

*Près de la **place Binault, un noyer a été abattu** sous prétexte de dangerosité.*

*Concernant le **Clos du Montmidi**, les 13 arbres promis sur le parking n'ont été plantés qu'après relance par MarollArbres, plus d'un an après l'inauguration. Et encore : en juin 2025, près de **la moitié étaient morts, faute de suivi ou d'arrosage**. Ces 13 arbres, imposés par la commune, sont bien peu au regard du potentiel de plantation du site, qui aurait pu en accueillir le double.*

Dans ces conditions, comment parler d'un engagement environnemental sincère ?



Tailles en tête de chat

Transparence sélective

Le maire indique que tous les élus reçoivent les dossiers et comptes rendus des commissions. Ce principe est louable. Mais la transparence doit aussi concerner les citoyens.

Dans le dossier de l'avenue Charles de Gaulle, MarollArbres a dû saisir la CADA pour obtenir des documents publics. Il a aussi été difficile d'obtenir sans reproches une copie numérique de l'inventaire arboricole de la commune.

Certains élus, qu'ils soient de l'opposition ou de la majorité, ne sont pas systématiquement consultés sur les dossiers.

Des votes majeurs, comme celui du budget, sont considérés comme acquis si les élus ne s'opposent pas ou ne s'abstiennent pas explicitement.

Les documents relatifs aux réunions publiques ne sont pas transmis en amont, obligeant les citoyens à assimiler des projets complexes en quelques minutes.

La mairie a refusé de communiquer la date du conseil municipal à MarollArbres, et a demandé d'attendre les cinq jours légaux imposés par la loi.

Ces pratiques alimentent un sentiment de méfiance et affaiblissent la vie démocratique locale.

Entretien des confusions

Le maire présente l'**abandon du chaucidou** sur l'avenue Charles de Gaulle **comme une avancée**, obtenue (neuf mois après le début des travaux !) en concertation avec les associations de cyclistes. Or, la réalité est bien moins brillante.

Il semble que le choix proposé aux associations cyclistes ait été restreint à « tout sauf une piste cyclable », alors que celle-ci reste leur option privilégiée dans la grande majorité des cas.

L'abandon du chaucidou au profit de simples pictogrammes est présenté comme un compromis, mais reflète surtout la **frustration des cyclistes face à un aménagement qu'ils n'ont pas choisi**. Si les associations de cycliste préfèrent les pictogrammes aux chaucidous, c'est uniquement parce que ces derniers sont mal compris par les automobilistes, et donc plus dangereux.

Enfin, il annonce que l'avenue passe en zone 30, alors qu'elle l'est déjà depuis plusieurs années !

La déformation de l'information entretenant la confusion n'incite pas à la confiance.

Un cap qui interroge

Comme en 2020, le maire affirme vouloir préserver « l'identité » de Marolles. Mais pour beaucoup d'entre nous, cette identité passe aussi par ses arbres centenaires, ses espaces verts, et un cadre de vie arboré.

Ce que nous voyons, mandat après mandat, c'est **une commune qui se densifie, se bétonne, se minéralise, et perd peu à peu son caractère, au point que les grandes villes qui nous entourent semblent nous absorber.**

En conclusion

Nous saluons les efforts déployés pour les écoles, les équipements sportifs et les services à la jeunesse, et **nous remercions sincèrement le personnel communal ainsi que les associations qui les rendent possibles au quotidien.**

Mais le lien entre les habitants et leurs élus ne peut se limiter à des réunions d'information, dont les **conclusions sont souvent déjà arrêtées**. Il doit reposer sur une écoute réelle, le respect des avis exprimés, et la co-construction sincère des projets.



Pendant l'abattage des peupliers

Enfin, l'annonce de sa candidature pour un quatrième mandat marque l'entrée en période de campagne électorale. À ce sujet,

MarollArbres restera totalement indépendant et ne participera à aucune liste.



Grâce au sacrifice d'un arbre,
ce document plaide pour sauver nos arbres





Marollaises, Marollais,

Depuis le début de ce mandat, cinq années se sont écoulées, riches en réflexion, travail et réalisations, malgré les difficultés liées aux événements locaux mais surtout nationaux et internationaux.

Le début du mandat a ainsi été marqué par la crise sanitaire qui a profondément limité les échanges humains. Nous avons malgré tout proposé des réunions de riverains pour les différentes opérations d'aménagement, plus récemment, deux ateliers relatifs au Plan Local d'Urbanisme et des réunions publiques (six au total), avec une **volonté d'informer et de communiquer**.

C'est notamment au cours de ces réunions publiques que vous avez pu découvrir les travaux du **pôle gare, qui continuent à leur rythme**, sous maîtrise d'œuvre de la SNCF et sans participation financière de la commune.

Vous avez également pu vous y exprimer sur les **travaux de requalification de l'avenue Charles de Gaulle**, pour lesquels le département de l'Essonne, après une concertation approfondie avec la commune, Cœur d'Essonne Agglomération et les associations de cyclistes, a **proposé de remplacer le « chaucidou » prévu initialement pour les cyclistes par une mise en zone 30 de l'avenue et un marquage de pictogrammes dédiés**, afin de garantir une cohabitation sécurisée entre les différents modes de transport.

La circulation a également été étudiée pour l'opération du Clos du Montmidi, avec le **nouveau parking public de 50 places**, et la **liaison douce dite « Promenade Géry Machut »**, tous deux entièrement financés par l'aménageur de cette opération. Ces aménagements facilitent l'accès au centre de loisirs dont les travaux d'extension, qui ont rencontré des difficultés multiples, ont été rendus possible grâce à des contreparties financières de plus de 500 000 €, et offrent de meilleures conditions d'accueil pour les enfants et le personnel.

Les équipements en faveur des enfants vont se poursuivre dès cet été avec l'**aménagement de la « Cour oasis » à l'école élémentaire et la rénovation complète des sanitaires de l'école maternelle Roger Vivier** pour lesquels des demandes de subventions ont été déposées.

Quant au **City Stade**, après avoir accueilli les jeunes pendant près de 20 ans, ses réparations de plus en plus fréquentes nous ont conduit à le changer début juin, demandes de subventions à l'appui, ce qui permettra à tous les utilisateurs d'en profiter dès cet été dans les meilleures conditions de sécurité.

Être Maire, c'est œuvrer dans l'intérêt général, avec les élus du Conseil Municipal, constitué à Marolles de 3 tendances ; pour cette raison, j'ai fait le choix d'adresser systématiquement à tous les élus les dossiers et comptes-rendus de toutes les commissions municipales, même lorsqu'ils n'en sont pas membres, par souci de transparence.

Autre difficulté du mandat, la situation économique, qui a amené nos collectivités, et en particulier notre commune, à **optimiser des budgets toujours plus contraints sans augmentation des taux communaux d'impôts depuis 2016**.

À tous les niveaux, nous devons continuer à faire preuve de **professionnalisme et de rigueur**, pour une gestion maîtrisée de la commune permettant de lier la qualité des services proposés, le **respect de l'environnement** et de l'identité de notre commune, tout en veillant à conserver des finances saines.

Fort de ces considérations, des réalisations achevées ou en cours et des projets incontournables à venir, notamment le secteur gare, **mon souhait est de continuer à faire évoluer notre commune, en sollicitant vos suffrages aux prochaines élections municipales**. Je souhaite conserver à notre commune son identité, son cadre de vie, son milieu associatif riche, en répondant à vos attentes, à l'intérieur d'une intercommunalité pleine d'ambitions où Marolles-en-Hurepoix occupe une place importante ; nous devons conforter ce partenariat important pour l'avenir de notre commune.

En attendant le mois de septembre et les prochaines échéances, et notamment **l'accompagnement de la commune auprès de la MJC, pour la continuité des activités proposées**, je vous souhaite à toutes et à tous une excellente période estivale, si possible ensoleillée, en recommandant à chacun de faire preuve de vigilance envers les personnes les plus fragiles durant les périodes les chaudes.

Votre Maire,
Georges JOUBERT